

## Extrait du procès-verbal

### Séance du mercredi 12 mars 2014

sous la Présidence de Monsieur Pierre ZAPPELLI

**Préavis 05-2014 Déplacement et réaménagement de l'écopoint du quai  
Milliquet  
Crédit demandé CHF 349'000.00**

---

#### Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 05-2014 du 29 janvier 2014,  
vu le rapport de la commission désignée à cet effet,  
vu le préavis de la Commission des finances,

#### décide

- d'adopter le projet de réaménagement de l'écopoint du quai Milliquet, soumis à l'enquête publique du 7 août au 5 septembre 2013 ;
- d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 349'000.00 TTC pour le réaménagement de l'écopoint du quai Milliquet ;
- de prélever ces montants sur les disponibilités de la bourse communale ;
- d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses selon les modalités suivantes :

- a) par annuités égales sur 15 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux liés aux ordures ménagères et aux déchets ;
- b) par annuités égales sur 30 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux liés au réseau routier.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire



Pierre ZAPPELLI



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 13 mars 2014